



Votez pour les infrastructures du Parc de la Jeunesse

Dans le cadre de l'appel à projets régional concernant les infrastructures sportives de proximité, Jette a imaginé 3 projets possibles pour le Parc de la Jeunesse : la rénovation du terrain de basket, l'aménagement d'un terrain de Streetball/Street Dance ou la création d'un nouveau skate-park. Et vous pouvez donner votre avis en votant pour votre infrastructure préférée.

P. 15

Appel à projets contre
l'isolement social

4

L'ALE de Jette
à nouveau ouverte

5

Réaménagement aux
abords du cimetière

11

Expo
Fotografirm

20



Sit scriptor esse united (soyons solidaires)

C'est un triste anniversaire que nous avons fêté le mois dernier, celui de l'arrivée de cette pandémie mondiale qui a bouleversé la planète et nos habitudes. L'impact considérable de cette crise sanitaire, pourtant générée par l'une des plus petites formes de vie sur terre, a sonné comme une mise en garde : la nature sera toujours plus forte que l'Humain et, à défaut de conserver un certain nombre d'équilibres, y compris climatiques, les alarmes seront de plus en plus fréquentes.

Face à ces bouleversements, les femmes et les hommes peuvent soit faire preuve d'égoïsme, chacun(e) luttant individuellement pour sa propre (sur)vie, soit faire montre de solidarité pour tenter de dépasser ensemble les difficultés. Ne dit-on pas que seul on va plus vite, mais qu'ensemble on va plus loin ?

La gestion de cette crise, avec ses mesures coercitives et restrictives, n'avait d'autre finalité : agir ensemble pour éviter l'implosion de notre système de santé et hospitalier, déjà en souffrance, qui aurait entraîné un nombre dramatique de décès supplémentaires. Solidarité envers les malades et les familles endeuillées donc, solidarité envers le personnel des soins de santé, solidarité entre générations, entre bien portants et personnes à risque. Solidarité avec les commerces et les métiers fortement impactés également, via les mesures économiques de chômage partiel et les divers subsides. Si aujourd'hui la vaccination est enfin lancée - avec les retards qu'on lui connaît - et que l'on peut doucement entrevoir le bout du tunnel, il est évident que cette solidarité reste indispensable...

C'est dans cette perspective que la commune de Jette, qui ne dispose pas de centre de vaccination sur son territoire ou dans les environs proches malgré nos demandes répétées, a lancé une opération de solidarité afin qu'une solution de transport puisse être offerte jusqu'aux centres régionaux, et ce pour les Jettois(es) moins mobiles. Ceux-ci peuvent désormais, grâce à l'aide d'une centaine (!) de bénévoles, bénéficier d'un transport gratuit et individuel « porte à porte » vers les centres de vaccination. Que ces nombreux bénévoles en soient chaleureusement remerciés.

C'est également dans cette optique de soutien solidaire que notre CPAS a lancé un appel à projets à destination des associations jettoises et des comités de quartier pour lutter contre l'isolement de la population. Un phénomène qui, suite à cette crise sanitaire, touche un nombre toujours plus important de personnes, et ce dans toutes les catégories d'âge. Pour de nombreux citoyens, il ne sera pas évident de retrouver ses habitudes, ses réflexes sociaux, ou tout simplement de ressortir de chez soi, et ces projets constitueront certainement un coup de pouce en ce sens.

Ami(e)s Jettoises et Jettois, certes nous ne sommes pas encore au bout du tunnel mais, en ce début de printemps, je me veux optimiste, convaincu que le pire est derrière nous. Cette année de privations diverses nous aura sans doute permis de nous rendre compte de l'importance des choses simples de la vie. Se retrouver en famille, entre amis, être libres de circuler, de se toucher, de s'embrasser. Tant de choses qui nous ont manqué et dont nous pourrions bientôt à nouveau profiter. Ensemble ! Vive le printemps, vive la solidarité, vive la vie !

● Votre bourgmestre, Hervé Doyen,



La Maison communale

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél: 02.423.12.11

Uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi entre 8h30 et 13h, sauf le jeudi entre 13h et 19h.

Pour prendre rendez-vous, surfez sur www.jette.be ou téléphonez de 8h30 à 13h et de 14h à 16h à l'un des numéros suivants :

- Casier judiciaire, attestations et certificats : 02.423.12.60
- Inscriptions, changements d'adresse et passeports : 02.423.12.60
- Cartes d'identité et Kids-ID : 02.423.12.95
- Permis de conduire : 02.423.12.58
- Dossiers étrangers : 02.423.12.57
- Etat civil : 02.423.12.77
- Sport et Kids' Holidays : 02.423.12.45
- Reconnaissances de handicap et pensions : 02.422.31.24
- Autres démarches et services : 02.423.12.11

Theodor 108

Rue Léon Theodor 108
1090 Jette
Tél: 02.423.12.11

Uniquement sur rendez-vous.

Le lundi, mercredi et vendredi entre 8h30 et 13h

Pour prendre rendez-vous, surfez sur www.jette.be ou téléphonez de 8h30 à 13h et de 14h à 16h à l'un des numéros suivants :

- Gestion du Territoire (Urbanisme) : 02.422.31.48/49
- Gestion foncière et Habitat : 02.422.31.62/63
- Autres démarches et services : 02.423.12.11

L'administration communale sera fermée le lundi 5/04 (Lundi de Pâques).

Info: www.jette.be
Facebook: @jette1090

Il s'est au conseil communal du 24 février 2021

Lors de la séance de fin février, le conseil communal de Jette a notamment décidé d'approuver la convention entre Bruxelles Environnement et la commune de Jette pour la mise en place d'un projet de ressource pour le Nord-Ouest de Bruxelles. Les communes de Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelberg ont en

effet décroché un subsidie pour ce faire, dans le cadre de l'appel à projet 2020 à l'intention des communes et CPAS bruxellois pour la mise en œuvre de projets environnementaux. L'objectif général des 4 communes est de créer, dans le Nord-Ouest de Bruxelles, un service permanent et à long terme dédié au réemploi et au zéro déchet. Ce projet permettra

également la réinsertion professionnelle dans des métiers d'avenir, la sensibilisation citoyenne et les rencontres entre citoyens, tout en collaborant avec les acteurs locaux comme les écoles, les CPAS ou le réseau associatif. Le premier subsidie obtenu doit permettre de réaliser une étude de faisabilité technico-économique et de démarrer des actions de

terrain afin de réunir les conditions favorables au lancement d'une recyclerie/ressourcerie.

Le prochain conseil communal aura lieu : le mercredi 28 avril à 20h (en vidéoconférence, avec transmission sur www.jette.be).

• **Retrouvez l'ordre du jour et le contenu de chaque séance sur <https://publi.irisnet.be>**



HERVÉ DOYEN
BOURGMESTRE

- Contrats de quartier et Politique des grandes villes
- Communication, Participation et Information
- Qualité
- Sécurité
- Assistance aux victimes, Médiation et Mesures alternatives
- Finances et Budget
- Tutelle CPAS
- Infrastructures bicommunautaires
- Cultes



BERNARD VAN NUFFEL
1^{ER} ÉCHEVIN

- Patrimoine, Energie et Climat (lié au patrimoine)
- Charroi
- Aménagement urbain
- Plantations, serres et parcs communaux
- Politique de l'eau (égouts, maillage bleu, ...)



MOUNIR LAARISSI
5^{ÈME} ÉCHEVIN

- Culture francophone
- Jeunesse et seniors francophones
- Activités bicommunautaires
- Propreté publique



OLIVIER CORHAY
2^{ÈME} ÉCHEVIN

- Enseignement francophone et Accueil extrascolaire
- Logement



JACOB KAMUANGA
6^{ÈME} ÉCHEVIN

- Personnel
- Vie sociale et citoyenneté
- Santé
- Maison de l'Emploi



CLAIRE VANDEVIVERE
3^{ÈME} ÉCHEVINE

- Etat civil et Démographie
- Développement durable et Environnement
- Commerce équitable
- Coordination Plan Climat et Qualité de l'air
- Personne handicapée, Egalité des chances et Intégration



NATHALIE DE SWAEF
7^{ÈME} ÉCHEVINE

- Mobilité urbaine et Qualité de l'air (liée à la mobilité)
- Communauté flamande et Enseignement néerlandophone
- Jeunesse et seniors néerlandophones
- Solidarité internationale (Nord-Sud)



BENOÎT GOSSELEIN
4^{ÈME} ÉCHEVIN

- Prévention urbaine
- Sports
- Commerce, Economie, Animations



JENNIFER GESQUIÈRE
8^{ÈME} ÉCHEVINE

- Urbanisme et Immeubles et terrains à l'abandon ou négligés
- Protection du Patrimoine
- Famille et Petite enfance



JORIS POSCHET

- Président du CPAS de Jette

Permanences :

Les membres du collège n'ont pas de permanence fixe. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez contacter leur cabinet pour obtenir un rendez-vous. Toutes les infos sur www.jette.be.



Lutte contre l'isolement social

Le CPAS de Jette lance un appel à projets



Le CPAS de Jette lance un appel à projets à destination des associations jettoises et des comités de quartier pour lutter contre l'isolement de la population généré notamment par la crise sanitaire.

L'être humain est un être social, il n'a pas vocation à vivre seul, coupé du reste du monde. Si ce constat n'est pas neuf, la crise sanitaire et les confinements successifs ont lourdement aggravé la situation, de sorte que les personnes qui étaient déjà isolées l'ont été encore plus, tandis que de nouvelles situations d'isolement sont apparues au sein de la population. Si le phénomène concernait davantage les personnes âgées, il s'est étendu à l'ensemble des citoyens avec de lourdes conséquences sur la santé mentale.

Appel aux acteurs sociaux et comités de quartier

Avec le retour des beaux jours, l'avancée

de la vaccination et l'amélioration de la prise en charge médicale, l'espoir d'un retour à la normalité est bien réel. Mais ce monde d'après ne sera plus tout à fait le même et, pour de nombreux citoyens, il ne sera pas évident de retrouver ses habitudes, ses réflexes sociaux, ou tout simplement de ressortir de chez soi.

C'est dans ce contexte que le CPAS de Jette, avec le soutien de la COCOM, lance un appel à projets à destination des acteurs sociaux jettois et des comités de quartier. Le CPAS souhaite en effet soutenir des initiatives qui ont pour objectif de lutter contre l'isolement et de renforcer la cohésion sociale au sein de la population jettoise, dans le contexte de la sortie de crise sanitaire. Le financement s'élève à maximum 20.000 €

pour les associations et 500 € pour les comités de quartier.

Par cette initiative, le CPAS de Jette entend soutenir la société civile et faire confiance aux citoyens qui ont envie de se réunir et d'imaginer des projets ensemble. A vous de jouer donc ! Les candidatures sont attendues pour le 15 avril au plus tard.

Plus d'infos : www.cpasjette.be

• Appel à projets pour les associations et comités de quartier

Lutte contre l'isolement social

Date limite des candidatures :

15 avril 2021

L'ALE de Jette renaît de ses cendres

Réinsertion professionnelle et services de proximité

Bonne nouvelle pour les Jettois ! L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Jette, qui avait dû fermer ses portes avant l'été 2020, est à nouveau ouverte. Vous êtes à la recherche d'une aide manuelle ponctuelle ? Vous êtes demandeur d'emploi ou bénéficiaire du CPAS, souhaitez garder un pied dans le monde du travail, vous former et recevoir des revenus supplémentaires en prestant une activité ? La nouvelle ALE de Jette est là pour vous !

Les ALE sont des asbl qui mettent en relation des prestataires en situation de chômage et des utilisateurs dans le cadre de la réalisation de petites activités. Elles visent, d'une part, à la réinsertion socio-professionnelle de per-

sonnes éloignées de l'emploi et, d'autre part, à faire bénéficier aux utilisateurs de certaines prestations de services à tarif réduit. Un win-win pour les deux parties...

Pour les utilisateurs

L'ALE permet aux habitants et collectivités (asbl et copropriétés) de bénéficier d'une aide manuelle ponctuelle sans devoir passer par un contrat de travail. Ces aides s'apparentent à des services de proximité tels que des petits travaux de jardinage ou d'intérieur (peinture, fixation de cadres...), de l'aide administrative, l'entretien des communs, etc. Le prix des prestations varie en fonction du secteur d'activités (5,95 €/h ou 6,70 €/h). Ces prestations sont payables par le biais de chèques Edenred que vous pouvez vous procurer en ligne sur www.edenred.be ou directement au bureau de l'ALE.

Pour les prestataires

L'ALE soutient les demandeurs d'emploi dans leur recherche et leur permet d'avoir des revenus qui s'ajoutent à l'allocation de chômage ou au revenu d'intégration en réalisant des tâches occasionnelles telles que du bricolage, du jardinage, de l'aide à l'accomplissement de tâches administratives, de l'accompagnement de personnes âgées, de la surveillance dans les écoles, de l'entretien dans les collectivités, etc. La liste complète des prestations est disponible sur www.edenred.be ou via le numéro de téléphone de l'ALE.

• ALE de Jette

Rue L. Theodor, 108

02.427.56.60 (lu > ve, de 8h30 à 12h)

Accessible sur rendez-vous :

lu, ma, je & ve, de 8h30 à 12h

alepwajette@actiris.be - www.edenred.be

Plan Sport 21

Soutien à la reprise du sport à Jette

L'asbl Sport à Jette, avec le soutien de la commune, vient de dégager un budget de 10.000 € à destination des clubs sportifs jettois qui ont subi des pertes financières suite à la crise sanitaire.

Pour beaucoup de clubs, cette période a entraîné une perte importante de revenus (sponsoring, fêtes de clubs, cotisations, ...), compensée partiellement par une diminution des dépenses (notamment les coûts des infrastructures communales). Toujours est-il que l'équilibre budgétaire des clubs est en danger, raison pour laquelle l'asbl Sport à Jette a élaboré le 'Plan Sport 21' pour soutenir la reprise des activités sportives dans les meilleures conditions à la sortie de la crise.

Plusieurs objectifs

Les objectifs de ce plan sont multiples :



apporter un soutien financier et moral aux clubs, lutter contre le décrochage sportif, éviter un report indirect des pertes financières vers les sportifs par une augmentation des cotisations et porter une attention particulière aux clubs de jeunes.

Les clubs qui se trouvent dans les conditions fixées par l'asbl peuvent prétendre à une prime d'un montant de 150 € à 750 € (en fonction du nombre de membres du club

et du montant des pertes financières).

Avec ce dispositif, les regards sont déjà tournés vers la saison 2021-2022, dans l'espoir d'un retour à la normale et d'un regain d'activité sportive, tellement importante pour le bien-être et la santé de tous.

Les formulaires sont disponibles sur www.jette.be ou sur demande par mail à info@sportjette.be.

Jette offre un service d'accompagnement aux centres de vaccination pour ses seniors

Depuis début mars, les 75+ reçoivent une lettre de la part de la Région de Bruxelles-Capitale les invitant à prendre rendez-vous pour se faire vacciner. La commune de Jette offre dans ce cadre un service d'accompagnement à ses seniors pour les aider à rejoindre les centres de vaccination.

Certains seniors peuvent être atteints de handicap, se déplacer difficilement, souffrir d'un trouble ou d'une affection quelconque ou tout simplement avoir peur de se rendre seul au centre de vaccination... L'administration communale de Jette est donc là pour eux. Jette a constitué un groupe de bénévoles, soutenus par des membres du personnel communal et par des services de mobilité existants, pour veiller à ce que chaque senior qui en ressent le besoin puisse bénéficier d'un accompagnement sécurisé durant sa vaccination.

Il leur suffit pour cela d'appeler le call center communal qui a été créé pour l'occasion, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, en signalant les dates, les heures et le centre de vaccination de leurs deux rendez-vous. L'administration communale fera alors le nécessaire pour mettre en place un accompagnement au centre de vaccination.

Les 9.736 Jettois et Jettoises de plus de 60 ans ont été informés de ce service, via



une lettre personnalisée. Jusqu'à présent, 140 seniors y ont déjà fait appel. Ils ont à chaque fois pu compter sur l'aide d'un accompagnant ou sur la mise à disposition d'un transport pour rejoindre le centre de vaccination.

Profitions de cette occasion pour remercier les seniors qui se sont fait vacciner afin de lutter contre le coronavirus. Mais remercions surtout les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour les accompagner. Tous ensemble, nous prouvons que Jette est une commune chaleureuse et solidaire.

La commune recherche des bénévoles

Pour l'accompagnement des seniors jettois au centre de vaccination

Le mois passé, nous avons lancé, via le Jette Info, un appel à volontaires pour accompagner les seniors jettois au centre de vaccination. Nous avons reçu beaucoup de réactions et de nombreux bénévoles ont déjà pu accompagner les seniors qui le souhaitent lors de leur vaccination. Vous aimeriez également vous porter volontaire ? Faites-le-nous savoir.

L'organisation pratique de la campagne de vaccination est une machine assez complexe. Une partie des seniors convoquée est en effet moins mobile. La commune souhaite donc les aider à rejoindre facilement et rapidement leur centre de vaccination. Et vous pouvez aussi nous aider !

La commune recherche d'autres volontaires pour assister les seniors moins mobiles lors de leur vaccination. Les accompagner en voiture ou en transports en commun vers le centre de vaccination, les aider à trouver leur chemin sur place et les raccompagner chez eux après la vaccination. Ces simples petits gestes peuvent vraiment faire la différence pour les seniors qui en ont besoin et aider au bon déroulement de la campagne de vaccination. Les réactions des personnes qui se sont déjà manifestées (seniors et bénévoles) sont unanimes. Merci déjà à tous les volontaires qui se sont impliqués !

Vous souhaitez vous investir pour accompagner les seniors durant la campagne de vaccination ? Signalez-vous comme volontaire en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet communal www.jette.be.

Campagne de vaccination

Qui, quoi, où, quand ?

Comme vous le savez déjà certainement, la campagne de vaccination a débuté en Belgique. Celle-ci doit aider à combattre le coronavirus qui affaiblit notre société depuis un an maintenant. Mais comment se déroule la campagne et qui sera appelé à quel moment ?

Après la vaccination du personnel des soins de santé et des résidents des maisons de repos, c'est actuellement le tour des seniors et des métiers de première ligne tels

que la police. Lorsque ces groupes auront été vaccinés, les habitants de moins de 65 ans y seront également invités. La vaccination de cette tranche de la population devrait démarrer dans le courant du mois de mai.

En pratique

Vous recevrez une invitation à la vaccination par courrier et/ou par mail, de la part de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans cette invitation, vous trouverez un code de vaccination

personnel, grâce auquel vous pourrez prendre rendez-vous pour votre vaccination via une plateforme digitale (covidvaccin.doclr.be). Vous pourrez choisir librement parmi les centres de vaccination bruxellois. Dans le Nord de la capitale, il en existe deux (Heysel et Molenbeek), mais vous trouverez peut-être un centre plus proche de votre travail.

Vous avez encore des questions sur la campagne de vaccination ?

Call-center régional : 0800 14 689

(lu-ve 9h-17h30 et sa-di 10h-17h30)

Site internet régional :

coronavirus.brussels



Merci.

Bedankt.

**De vous faire vacciner
Om u te laten vaccineren**

A partir du 1^{er} avril 2021

Disque de stationnement obligatoire jusqu'à 20h en zone bleue

Du lundi au samedi, de 9h à 20h : depuis le 1^{er} avril, c'est la plage horaire d'application du règlement pour les zones bleues sur tout le territoire communal. Cette mesure doit permettre d'augmenter le nombre de places de stationnement pour les riverains des zones concernées et concorde avec l'horaire des communes limitrophes.

La durée d'application des zones bleues à Jette est donc prolongée de deux heures. Dorénavant, le disque de stationnement sera obligatoire jusqu'à vingt heures. Avec ce dispositif, vous pourrez donc stationner gratuitement pendant maximum deux heures, du lundi au samedi, de 9h à 20h.

Harmonisation

Cette prolongation vise en premier lieu à privilégier les habitants des zones concernées. La mesure doit en effet permettre de diminuer les problèmes de recherche de stationnement en soirée pour les riverains.

Et vu que les communes limitrophes prévoient d'appliquer les mêmes horaires (ou les ont déjà introduits), les habitants de Jette ne devront pas subir les surcharges de stationnement grâce à l'harmonisation des politiques de stationnement.

Cette nouvelle réglementation horaire n'a pas d'impact pour les détenteurs d'une carte de riverain ou d'une carte professionnelle. Ils peuvent stationner de manière illimitée dans la zone pour laquelle leur carte a été émise. Pour les personnes qui utilisent une carte de visiteur – que les Jettois



peuvent acheter auprès de parking.brussels pour leurs visiteurs et qui coûte 2,5 € pour 4h30 – rien ne change non plus.

Vous trouverez tous les détails concernant les zones et secteurs de stationnement ainsi que les modalités d'obtention des cartes de dérogation et abonnements de stationnement sur www.parking.brussels ou www.jette.be.

Info travaux

TRAVAUX AVRIL 2021

AVENUE J. SERMON

Rénovation de la voirie

La Stib entamera mi-avril des travaux d'aménagement des arrêts de bus dans l'avenue Jacques Sermon. Les deux arrêts seront aménagés en même temps et le chantier devrait durer 15 jours. La circulation automobile sera réduite sur une bande et la circulation piétonne sera garantie.

AVENUE O. WARLAND

Travaux impétrants

Sibelga, Proximus et Vivaqua procéderont prochainement à des travaux de renforcement d'infrastructures dans l'avenue O. Warland. Le stationnement sera interdit par phases en fonction de

l'avancement du chantier. La circulation piétonne sera, elle, garantie.

RUE A. BAECK ET CHAUSSÉE DE WEMMEL

Travaux impétrants

Sibelga, Proximus, Vivaqua et Euro Fiber procéderont prochainement à des travaux de renforcement d'infrastructures dans la rue A. Baeck et la chaussée de Wemmel. Le stationnement sera interdit par phases en fonction de l'avancement du chantier. La circulation piétonne sera, elle, garantie.

AVENUE DE JETTE

Réaménagement des trottoirs

Un chantier régional de réaménagement des trottoirs est actuellement en cours sur l'avenue de Jette (côté pair), sur le tronçon compris entre l'avenue de Laeken et la commune de Koekelberg. Plus d'infos sur ce chantier : smoussati@sprb.brussels - 0495.59.61.90 ou gert.vandepaar@viabuild.be 0475.44.80.48.

AVENUE DE L'ARBRE BALLON

Tram 9

Plus d'infos sur les travaux pour le prolongement de la ligne de tram 9 sur www.tram9.brussels et www.stib.be ou au 0800.94.001 (9h à 12h).

Top 10 des infractions propreté

Stop aux mégots jetés en rue !

En parallèle à la campagne d'affichage qui a lieu en ce moment dans les endroits sensibles de la commune, votre Jette Info vous présente, dans ses différentes éditions, le 'top 10' des infractions les plus courantes en matière de propreté publique. Ce mois-ci, focus sur les mégots de cigarette.

Les Journées bruxelloises de l'eau qui ont eu lieu fin mars dans la capitale se sont clôturées à Jette par une balade au fil des lieux symboliques de notre commune en matière de gestion des eaux. Difficile de trouver une meilleure occasion pour rappeler l'importance d'un simple petit geste : celui de ne pas jeter son mégot de cigarette en rue... Vous ne voyez pas le rapport ? Suivez le guide !

Ici commence la mer...

La campagne de sensibilisation 'Ici commence la mer' rappelle le lien indirect entre les égouts et la mer. Bien que les eaux usées bruxelloises soient nettoyées avant de rejoindre la mer, chaque déchet qui atterrit dans les égouts cause des dégâts : saleté, bouchons, pollution, ... Certains produits résiduels sont en outre très compliqués à extraire de l'eau. Les mégots de cigarette représentent à ce niveau un véritable fléau ! Sur les 137 millions de mégots jetés par terre chaque seconde à travers le monde, 40% échouent dans les océans, soit 54,8 millions de mégots par jour. Une catastrophe environnementale lorsqu'on sait qu'en moins de quatre jours, un seul mégot peut détruire jusqu'à la moitié de la faune présente dans un litre d'eau, qu'il peut être ingéré par des poissons et que l'on peut au final le retrouver dans nos assiettes. Mais il n'y a pas que dans l'eau que les mégots causent des dégâts... Dans la nature, un mégot met en moyenne 12 ans à se décomposer entièrement.

Plusieurs alternatives

Pour toutes ces raisons, le Règlement général de police interdit explicitement le

jet de mégot sur la voie publique dans son article 14 : 'Il est interdit de souiller ou d'endommager (...) l'espace public', notamment par 'l'abandon ou jet de mégots de cigarettes, de canettes, de bouteilles en plastique ou en verre, de tout papier quelconque, de tout déchet alimentaire, etc'. Cette incivilité fait donc partie de celles que le service communal de la Propreté publique a à cœur de combattre.

Soyons honnête : se débarrasser correctement de son mégot de cigarette n'est pas si compliqué. A Jette, certaines poubelles sont équipées de cendriers publics et, lorsque ce n'est pas le cas, vous pouvez simplement déposer votre mégot bien éteint directement dans la poubelle. Il existe aussi des cendriers de poche qui permettent de stocker les mégots éteints dans un contenant étanche en attendant de croiser une poubelle. Enfin, les rues jettoises seront prochainement équipées de 'megovotes', des cendriers publics qui permettent aux fumeurs de se débarrasser de leur mégot en participant à un sondage ou en répondant à une question.

Avec toutes ces alternatives, plus d'excuse !

Tout le monde sait maintenant comment échapper à la sanction de 350 € qui punit le jet d'un mégot de cigarette sur la voie publique.



PROXY CHIMIK

Avril 2021

- **Place Cardinal Mercier**
de 17h à 17h45 – 12 avril 2021
- **Avenue H. Liebrecht**
(côté rue J.B. Moyens)
pas en avril
- **Avenue C. Woeste**
(Notre-Dame de Lourdes)
de 16h à 16h45 – 10 avril 2021
- **Service communal des Plantations**
(avenue du Laerbeek 120
02.478.22.99)
pour les Jettois uniquement –
tous les mardis, jeudis
et samedis de 9 à 12h

Retrouvez le calendrier
Proxy Chimik 2021 à Jette
sur www.jette.be

Contrat de Quartier Durable Magritte

Terrains en préparation

La phase opérationnelle du Contrat de Quartier Durable Magritte (CQDM) bat son plein. Même si les mesures sanitaires influencent le rythme et le cadre d'opérationnalisation de certains projets, elles n'empêchent cependant pas de préparer activement le terrain lié, notamment, à la construction des 2 futures maisons de quartier.

En cette période particulière, l'énergie et la créativité de tous les acteurs de terrain sont précieuses pour les organisateurs du CQDM. Grâce à eux, la cohésion sociale du quartier, pourtant mise à rude épreuve ces derniers mois, a encore de beaux jours devant elle. Une bonne nouvelle pour tous les projets en cours d'élaboration, tels que ceux des futures maisons de quartier.

Deux maisons de quartier

La première maison de quartier, qui sera située au croisement de la rue J. Lahaye et de la petite rue Esseghem, est actuellement au stade d'avant-projet. Porté par le bureau d'architecture LAB705 et l'asbl Vraiment Vraiment, ce projet qui verra le jour à la fin de l'année 2022 sera constitué de plateaux polyvalents porteurs d'activités communes, créatives et ludiques, destinées au public associatif, mais aussi à tous les citoyens dé-



sireux de se rencontrer dans un espace convivial. La seconde maison de quartier, complémentaire à la première, est au stade d'esquisse. Ce projet, porté par le bureau d'étude P&P Architectes et le collectif Baya, accueillera une nouvelle crèche, des bureaux et autres locaux à l'attention des associations et des habitants (dont une salle multimédia et un espace numérique) ainsi qu'une cuisine collective pour les besoins des futurs usagers.

Visites et repérages

Grâce à des visites de terrain dans d'autres maisons de quartier et à des rencontres

interactives avec les associations et acteurs relais du quartier Magritte, l'équipe du CQD a pu approfondir les questions d'utilisation, des matériaux, etc., afin de concevoir des aménagements fonctionnels, cohérents et répondant au mieux aux réalités du terrain. L'équipe s'est également rendue, en compagnie du bourgmestre et de représentants des bureaux d'études, dans deux cafés-vélos de la Région bruxelloise. Un concept séduisant qui a donné des pistes pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la première maison de quartier.

Vous voulez en savoir plus sur l'état d'avancement de ces deux projets ? N'hésitez pas contacter les collaborateurs du service CQD par mail à cqd-dw@jette.irisnet.be ou par téléphone au 02.423.13.89.



Appel à initiatives citoyennes

Un appel à initiatives citoyennes est actuellement en cours concernant l'utilisation temporaire de deux terrains sis rue Jules Lahaye (voir Jette Info février 2021 sur www.jette.be). Les candidatures sont à renvoyer au plus tard pour le 19 avril 2021.

Pour plus d'infos :
cqd-dw@jette.irisnet.be
02.423.13.89



Projet de réaménagement aux abords du cimetière de Jette

La STIB introduit un permis modificatif

En 2017, un permis d'urbanisme a été délivré à la STIB pour le réaménagement des lignes de tram et bus et de l'espace public aux alentours du Cimetière de Jette. Depuis lors, certains principes d'aménagement ont évolué et une demande de permis modificative vient d'être introduite par la STIB auprès d'Urban Brussels. Une enquête publique est actuellement en cours et le début des travaux est prévu pour juillet 2021.

Le projet de réaménagement introduit par la STIB concerne une partie du boulevard de Smet de Naeyer (entre les avenues Charles Woeste et Guillaume De Greef), de l'avenue Secrétin, de l'avenue des Démineurs et des rues Duysburgh et Jules Lahaye. Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public dans ces voiries ainsi que des arrêts/terminus des lignes de tram (19, 51, 62 et 93) et du bus (88).

Voici les grandes lignes du chantier :

- Le regroupement des arrêts des lignes de tram et de bus (en site propre) sur le boulevard de Smet de Naeyer, le long du Cimetière, pour faire de l'arrêt 'Cimetière de Jette' un pôle multimodal plus compréhensible et sécurisant pour les voyageurs.
- Le remplacement des rails de tram par de nouvelles voies équipées de tapis antibatoires.
- La mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des arrêts 'Cimetière de Jette' et 'Guillaume De Greef' (rehausse des quais, installation de rampes d'accès, ligne de sécurité de couleur contrastante, dalles podotactiles, ...).
- Le réaménagement complet des avenues des Démineurs et Secrétin.
- Le réaménagement partiel du boulevard de Smet de Naeyer et de la rue Jules Lahaye et la transformation du rond-point en un carrefour à trois branches.



- La rénovation des entrées du cimetière.
- La sécurisation des traversées piétonnes et l'élargissement des trottoirs.
- La création de pistes cyclables sécurisées, notamment sur l'itinéraire de la Promenade verte.
- La verdurisation des voies de tram et la plantation de 32 nouveaux arbres.
- La rénovation, à la demande de la commune, du petit parc devant le cimetière, afin de mettre en valeur son arbre remarquable ainsi que le monument aux morts.

Les évolutions proposées par rapport au permis d'urbanisme initial concernant quant à elles :

- La suppression d'un terminus de tram près du Cimetière de Jette.
- L'adaptation du projet aux principes du nouveau Plan régional de mobilité Good Move.
- L'adaptation du projet aux principes de perméabilité des eaux avec l'intégration d'un maximum de zones drainantes.

Lancement en juillet 2021

Le chantier démarrera, en juillet 2021, par le renouvellement et le déplacement des installations d'utilité publique souterraines (les impétrants) : égouttage, électricité, eau, télécommunications, ... Les travaux préparatoires nécessiteront l'abattage de certains arbres. La pose des nouveaux rails aura ensuite lieu en 2022, suivie par les travaux de réaménagement des voiries et de l'espace public qui clôtureront le projet.

Plus d'infos ?

Pendant toute la durée du chantier, des avis seront distribués aux riverains sur l'évolution des travaux et les informations seront disponibles en ligne sur www.stib.be. Un contact direct reste également à disposition des riverains via l'adresse e-mail anne-marie.eelen@mivb.brussels ou au 0800.21.640.

Chaque premier samedi du mois

Portes ouvertes sur la biodiversité



D'avril à octobre, le Verger de la transition ouvre ses portes chaque premier samedi du mois et vous pouvez découvrir, auprès des maîtres composteurs, tous les secrets de leur art. Deux bonnes raisons de partir en balade pour une après-midi...

Situé entre le service communal des Plantations et la Ferme pour enfants de Jette, le Jardin didactique ouvre ses portes une fois par mois, entre avril et octobre 2021. Dans cet écrin de verdure, vous pouvez visiter et découvrir deux projets pour toute la famille :

- Le compost de démonstration communal : découvrez le processus de compostage et posez toutes vos questions sur le sujet à Jean, maître-composteur communal.
- Le verger de la transition : ce verger didactique, géré par l'association 'Jette en

transition', est composé d'anciennes variétés fruitières telles que le Prunus avium 'Griotte de Schærbeek', le Malus domestica 'Gris Braibant' ou le Pyrus communis 'Beurré Superfin'.

Un lieu d'inspiration

En pratique, l'entièreté du site est ouvert chaque premier samedi du mois, de 14h à 17h. De quoi vous permettre, en cette période de coronavirus, de passer une après-midi en plein air et d'enrichir vos connaissances sur le compostage et les variétés de fruits. L'entrée est libre, pas besoin donc de réserver.

Plus d'infos :

Service Développement durable - Environnement
(ddo@jette.irisnet.be 02.422.31.01)

- **Portes ouvertes sur la biodiversité**
3/04, 1/05, 5/06, 3/07, 7/08, 4/09 et 2/10, de 14h à 17h
Service communal des Plantations
Avenue du Laerbeek, 120
Accès : gratuit

No Impact Jette : atelier en ligne #4

A la rencontre de la cuisine végétarienne

Le quatrième atelier en ligne de No Impact Jette est un atelier de cuisine. Un voyage virtuel au pays de la cuisine végétarienne, en compagnie d'une animatrice chevronnée, à suivre depuis votre salon...

Si vous avez raté l'une ou l'autre des sessions précédentes de NIJ, vous pouvez retrouver les comptes-rendus des ateliers sur le site www.noimpactjette.be. N'hésitez pas à y faire un tour. Nul doute que vous préféreriez y être pour de vrai, mais la rencontre d'avril sera une nouvelle fois virtuelle, ce qui ne diminue en aucun cas l'intensité de l'expérience NIJ.

Découvertes végétariennes

Manger veggie plus souvent, c'est bon pour la planète, la santé, les animaux et les humains, mais c'est aussi un régal pour les papilles gustatives. Vous avez envie de découvrir la panoplie des saveurs veggie de cette saison printanière ? Venez découvrir



les techniques, les aliments et les trucs et astuces pour cuisiner de délicieux plats végétariens. Pas besoin d'être diététicien ou grande cheffe pour préparer un repas veggie et équilibré qui ait du goût ! Vous aussi, vous avez hâte de découvrir ces recettes simples et originales à refaire ensuite à la maison ?

• No Impact Jette

Atelier virtuel 'Cuisine végétarienne'
Mercredi 21 avril, de 19h à 21h

Gratuit

Inscription obligatoire
(lerayonvert@skynet.be)

Conférence

Just keep it : l'alimentation zéro gaspi

Chercher des recettes, faire ses courses, cuisiner, ... cela demande beaucoup de temps. Les auteurs jettois du best-seller 'Zéro gaspi !' (éd. Larousse) ont donc décidé de lancer l'application gratuite 'Just Keep it', un calendrier de menus anti-gaspi pour faciliter le quotidien des consommateurs. Fini le casse-tête au magasin et en cuisine : l'app vous prépare une liste de courses toute faite pour cuisiner des recettes prêtes en 30 min. Les menus proposés sont sains et faciles à préparer. Les recettes sont en outre basées sur des produits de saison et qui plaisent aux enfants. Lors de cette conférence, Yoneko Nurtantio, coauteure de 'Zéro gaspi !', vous en apprendra plus sur la cuisine zéro gaspi et vous présentera cette application pensée pour faciliter vos menus !



• 'Just keep it : l'alimentation zéro gaspi'

Jeudi 29 avril 2021, de 19h à 21h

Gratuit

Inscription obligatoire
(lerayonvert@skynet.be)

Du 3 avril au 3 octobre

Mini-golf, plaisir garanti pour toute la famille

Durant l'été, toutes les occasions sont bonnes pour profiter un maximum du grand air. Que pensez-vous d'une partie de mini-golf entre amis ou en famille ? Sur le terrain du Parc de la Jeunesse, ce sera à nouveau possible dès le 3 avril.

Le mini-golf est une activité idéale en cette période de corona : il se joue en plein air et est facilement combinable avec les règles de distanciation sociale, sans que cela n'entrave le plaisir et l'amusement des participants. Le parcours de mini-golf a d'ailleurs été rafraîchi il y a tout juste un an et il est donc plus que jamais prêt pour le lancement de cette nouvelle saison.

Pousser la balle dans le trou

Le mini-golf est une activité ludique pour les petits et les grands et l'occasion idéale



de profiter d'un moment agréable en plein air. Quoi de plus sympa que de défier les amis ou la famille au fil d'un parcours plein d'obstacles pour faire atterrir la balle dans le trou en utilisant le moins de coups possibles ? La saison de mini-golf démarre le 3 avril et se poursuit jusqu'au 3 octobre. En juillet et en août, le terrain est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En dehors de cette

période, vous pouvez pousser la balle le mercredi après-midi et le week-end, de 13h à 18h. Les jeunes (-18) et les seniors (+60) paient 3,50 € pour 1 partie et 15 € pour une carte de 5 parties. Les adultes paient 5 € pour une partie et 22 € pour une carte de 5 parties. Préparez-vous à viser !

Plus d'infos : www.jette.be (Loisirs – Sport)
Service communal des Sports - 02.423.12.97

• Mini-golf Jette

Parc de la Jeunesse
Avenue du Sacré-Cœur
(à hauteur du pont du chemin de fer)
Du 3 avril au 3 octobre 2021

Vacances scolaires :

Ouvert tous les jours de 13h à 18h

Hors vacances scolaires :

Mercredi après-midi et week-end, de 13h à 18h

Par temps sec

Du 3 avril au 31 octobre

La nouvelle saison de tennis démarre

Nouveau printemps, nouvelle saison de tennis ! Ceux qui ont envie de surmonter l'inconfort mental et physique de l'année écoulée en pratiquant un peu de sport pourront, dès le 3 avril, à nouveau frapper la balle sur les terrains de tennis en plein air du Parc de la Jeunesse.

L'année passée, le coronavirus avait entraîné du retard et pas mal de restrictions, mais les amateurs de tennis pourront, cette année, profiter pleinement des courts de tennis du Parc de la Jeunesse. Seuls les vestiaires et la cafétéria restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Etant donné la situation sanitaire actuelle, ce sera certainement encore le cas jusqu'au 1^{er} mai.



En pratique

Après un appel à candidatures pour la gestion du Chalet du tennis, l'exploitant reste le même et une nouvelle convention le lie à la commune pour les cinq prochaines années. Cela signifie donc que, comme les

années précédentes, les réservations se font directement auprès de lui. Les Jettois bénéficient d'un tarif réduit sur les abonnements à la saison ou les abonnements de 5 ou 10 heures. Des tarifs variés existent pour les jeunes Jettois et les seniors, selon le type de terrain. Toutes les informations pratiques se trouvent sur le site www.tennis-jette.be. Il est également possible de s'inscrire et de réserver un terrain en ligne.

Les terrains synthétiques ou en terre battue du Parc de la Jeunesse sont accessibles 7 jours sur 7, jusqu'au 31 octobre 2021.

• Terrains de tennis du Parc de la Jeunesse

Boulevard de Smet de Naeyer, 381

Infos et réservations :

www.tennisjette.be – 02.478.12.87

Parc de la Jeunesse

Appel à projets pour les infrastructures sportives de proximité

Depuis 2015, la Région bruxelloise met en œuvre une politique active de soutien aux communes pour le développement d'infrastructures sportives de proximité, afin d'encourager notamment le sport pour tous et de contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers. Elle lance cette année un appel à projets pour la création ou la rénovation d'infrastructures sportives communales de proximité.

Donnez votre avis !

Jette souhaite se porter candidate avec 1 projet parmi ceux-ci :

- la rénovation du terrain de basket actuel
- l'aménagement d'un terrain de Streetball/Street Dance (basket/danse de rue), à la place de l'actuel skate-park
- la création d'un tout nouveau skate-park, en face du Centre Omnisports

Afin de faire de ces aménagements des endroits qui profitent à un maximum de monde, la commune aimerait connaître votre avis ! Remplissez le questionnaire en ligne sur www.jette.be.



Donnez-nous votre avis !

Pour que les infrastructures sportives du Parc de la Jeunesse profitent à un maximum d'utilisateurs, la commune aimerait connaître l'avis des riverains et des personnes qui le fréquentent. Cochez ci-dessous les cases qui correspondent à vos choix.

1. Vous vous rendez au Parc de la Jeunesse :

- Jamais *(passez directement à la question 3)*
- Rarement *(2 ou 3 fois par an)*
- Régulièrement *(2 ou 3 fois par mois)*
- Souvent *(chaque semaine)*

2. Vous vous y rendez pour :

- Me promener

- Jouer au basket
- Faire du skate ou du roller
- Réaliser le parcours fitness
- Faire jouer mes enfants à la plaine de jeux

3. Quelle infrastructure sportive souhaiteriez-vous voir au Parc de la Jeunesse ?

- A. La rénovation du terrain de basket actuel
- B. L'aménagement d'un terrain de Streetball/Street Dance (basket/danse de rue), à la place de l'actuel skate-park
- C. La création d'un tout nouveau skate-park, en face du Centre Omnisports

4. Quel âge avez-vous (ou quel est l'âge de vos enfants si vous y allez pour eux) ?

- Moins de 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Entre 20 ans et 40 ans
- Plus de 40 ans

5. Quelle est votre adresse ?

.....

.....

.....

Déposez le questionnaire complété, au plus tard pour le 20/04, dans les boîtes aux lettres du Centre Omnisports (avenue du Comté de Jette, 3) ou de l'administration communale (chaussée de Wemmel, 100).

Vous pouvez également compléter le questionnaire en ligne sur www.jette.be

Jette fête ses 180 ans 'd'indépendance'

Le 31 mars 1841, Jette et Ganshoren devenaient des communes autonomes



Le 31 mars 1841, Jette et Ganshoren se sont séparées pour former deux communes distinctes. C'était surtout Ganshoren qui était demandeuse de cette séparation, entre autres pour des raisons religieuses.

Sous l'ancien régime, la paroisse Saint-Pierre était desservie par les chanoines de l'abbaye de Dieleghem. Cette paroisse comprenait le hameau de Ganshoren, où un chanoine allait célébrer la messe à la chapelle Saint-Martin. Cette sujétion suscitait la rancœur des Ganshorenois qui s'estimaient traités en parents pauvres. Il arrivait par exemple que, vu l'impraticabilité des chemins par mauvais temps, le chanoine qui exerçait le ministère de curé de Jette-Ganshoren arrive trop tard dans le hameau pour administrer un mourant. Dans une population alors très croyante et pratiquante, de tels faits ne faisaient qu'apporter de l'eau au moulin des mécontents. Petit à petit, l'idée d'une séparation naquit dans les esprits.

Au début de la période française, on créa la commune de Jette-Ganshoren, distincte de la paroisse Saint-Pierre, au rôle dorénavant exclusivement religieux. A Ganshoren, l'abbé Egide-Joseph Pangaert, dont une rue

de la commune porte aujourd'hui encore le nom, se fit le porte-parole du ressentiment ambiant, notamment en utilisant le droit de pétitionnement.

En 1835, les Ganshorenois virent leur chapelle promue au rang d'église et leur hameau devenir une paroisse sous le vocable de Saint-Martin. Inutile de dire que, du côté jettois, une forte opposition s'exprima, dont un des ténors fut le bourgmestre Albert-Antoine Van Swae, qui donna plus tard son nom à une voirie proche de la grotte de Lourdes. Mais on n'empêcha pas la séparation paroissiale de se faire... Le 31 mars 1841, Jette et Ganshoren devinrent même des communes autonomes...

Divorce

Comme dans tout divorce, le problème du partage des biens communs se posa. Dans ce cas, il s'agissait de déterminer quelles parties des 'prés communs' utilisés par les Jettois et les Ganshorenois revenaient respectivement aux deux communes. Cela

donna lieu à d'interminables palabres et à une dispute animée... Ce n'est que tard dans le 19^{ème} siècle que la cause fut réglée. Si la question de la séparation communale s'était posée plus tard, les Ganshorenois auraient peut-être probablement obtenu gain de cause vu la faiblesse de leurs arguments.

Mais à l'époque de tels 'divorces' étaient dans l'air du temps : en 1841, Koekelberg, industrielle et ouvrière, faisait sécession de Berchem-Sainte-Agathe, restée rurale. À Molenbeek-Saint-Jean, le 'faubourg d'Anvers' aspira aussi à l'autonomie. De même, le hameau du Heysel pensa à se distancer de Laeken. Mais ces deux derniers projets n'aboutirent pas.

Aujourd'hui, seuls les historiens se souviennent de l'épineuse séparation de Jette-Ganshoren. Le temps a passé et les habitants des deux communes entretiennent à présent des liens d'amitié.

Pierre Van Nieuwenhuysen
Comté de Jette ASBL

Bibliothèque et grainothèque accessibles

Depuis le début de l'année, la bibliothèque de Jette est à nouveau accessible sans rendez-vous pour l'emprunt de livres. Les horaires traditionnels sont d'application, mais certaines restrictions sont en vigueur. Et avec l'arrivée du printemps, la grainothèque reprend également du service !



Depuis la réouverture partielle de BiblioJette, toutes les mesures sont prises pour assurer l'accueil des lecteurs dans les meilleures conditions de sécurité possibles et les visiteurs sont de plus en plus nombreux. Les animations et les activités, elles, sont toujours interdites.

Emprunts

Hormis l'emprunt de livres, les services restent restreints à la bibliothèque. Il n'est malheureusement pas possible de rester sur place pour lire ou pour étudier et la sec-

tion jeunesse reste inaccessible. Une mini-section jeunesse, composée d'une sélection de titres jeunesse, est cependant accessible dans l'espace adultes. Vous pouvez venir emprunter des livres sur place durant les heures d'ouverture traditionnelles, à savoir : le lundi, entre 15h et 19h, le mardi entre 15h et 18h, le mercredi entre 12h30 et 19h, le jeudi entre 9h30 et 12h puis entre 15h et 18h, le vendredi entre 15h et 18h et le samedi entre 10h et 16h. Au niveau des règles de sécurité, un maximum de 20 personnes est admis à l'intérieur de la bibliothèque et les visiteurs sont invités à ne pas passer plus de 30 minutes sur place. Le port du masque reste également obligatoire.

Grainothèque

Depuis quelques années les bibliothèques francophone et néerlandophone collaborent, dans le cadre de l'Agenda 21 local de Jette, pour vous proposer un système de libre-échange de semences. Avec l'arrivée du printemps, la grainothèque est remise à l'honneur et l'échange de sachets de graines est de retour. Basé sur la confiance réciproque, le principe de la grainothèque est simple : chacun peut prendre gratuitement des semences (2 sachets maximum) pour autant qu'il rapporte, dans la mesure du possible, les graines qu'il aura lui-même récoltées. L'objectif est de constituer une collection de graines naturelles et biodiversifiées (non hybrides et non F1). Rendez-vous pour cela à la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier, 6).

• BiblioJette

Place Cardinal Mercier, 10
02.426.05.05 - bibliojette@jette.irisnet.be
www.bibliojette.be

Académie de Jette

Une pépinière de talents

L'académie évoque régulièrement les nombreuses activités auxquelles elle prend part, que ce soit en danse, en théâtre ou en musique. Ces nombreux projets permettent à l'ensemble des élèves de goûter aux plaisirs de la scène. Parmi les nombreux élèves de l'établissement, certains choisissent d'approfondir particulièrement leurs apprentissages.

C'est ainsi que deux élèves de l'académie ont participé au 'concours des académies', une initiative du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur son violon, Aude, a choisi d'interpréter une pièce de Paganini. Isabelle, au piano, a jeté son dévolu sur la Rêverie de Debussy.

Une belle expérience

Covid oblige, les enregistrements ont eu

lieu dans le cadre inspirant de l'Abbaye de Dieleghem. Aude témoigne : 'Cette expérience m'a permis d'élargir mon apprentissage, au-delà des cours habituels à l'académie : au fil des enregistrements vidéo, j'ai pu essayer d'appivoiser petit à petit le stress de la caméra, j'ai pu découvrir mon propre jeu de sons en visionnant les enregistrements.' Du côté d'Isabelle, le retour est très positif également : 'Cette expérience m'a permis de me focaliser sur un seul morceau pendant quelques semaines et de le jouer au mieux pour ce concours.' Une belle expérience pour chacune de ces deux talentueuses musiciennes. Vous pouvez visionner ces vidéos via un lien qui se trouve sur le site internet de l'académie. Bravo aussi à Sébastien Taminiou et Benoît Collet qui les guident sur ce chemin.

Des chemins divers

Aude et Valérie ne sont pas deux cas isolés. Chaque année, plusieurs élèves parta-

gent leur envie d'approfondir les exigences. Certains choisissent d'entrer dans un conservatoire à l'instar de Nicolas, jeune pianiste de la classe d'Olivier Maltaux, qui a réussi l'examen d'entrée au Conservatoire Royal de Bruxelles et poursuit désormais son apprentissage dans la classe de Boyan Vodenitcharov. D'autres choisissent de poursuivre leur parcours à l'académie tout en se lançant dans des études universitaires ou supérieures. C'est ainsi que Delphine et Sara, au terme de leur parcours à l'instrument, poursuivent leur parcours musical au sein du cours de musique de chambre d'Emmanuel Suys avec qui elles abordent les grandes pièces du répertoire pour flûte et piano.

• Académie de Jette

Rue du Saule, 1
02.426.35.56
secretariat@academie-jette.be
www.academie-jette.be

Jettois du monde

Brésil



Le Brésil compte plus de 200 millions d'habitants. Pas étonnant, dès lors, que l'on retrouve des Brésiliens un peu partout dans le monde. C'est aussi le cas à Jette, où la Brésilienne Josie Venas s'est installée il y a 8 ans.

Après avoir grandi dans la ville côtière multiculturelle de Salvador de Bahia, à l'extrême est du Brésil, Josie Venas arrive en Europe au début des années '90 avec une compagnie de danse brésilienne. Grâce à plusieurs spectacles, elle voyage dans toute l'Europe. Elle rêve de parcourir le monde pendant quelques années, puis de retourner au Brésil pour y travailler en tant que journaliste. Mais, comme souvent, l'amour vient déjouer tous ses plans. Elle rencontre un Belge, le père de sa fille, et s'installe avec lui à Bruxelles. Cette Brésilienne passionnée fonde alors sa propre compagnie de musique et de danse. Elle recommence une nouvelle fois en 2000, avec la compagnie Furtacor Brasil. Ce groupe aux influences Sud-Américaines et Africaines répond avec succès à la demande de plus en forte en spectacles exotiques, d'autant plus en 2014,

au moment de la Coupe du monde de football au Brésil. Chanteuse, danseuse et chorégraphe, Josie Venas est l'un des piliers de la compagnie qui a aujourd'hui un joli palmarès à son actif. Elle s'est notamment produite pour le Télévie, a été prise sous l'aile du Grand Jojo et ne compte plus depuis longtemps ses représentations à succès.

Coup de foudre

Il y a 8 ans, Josie était à la recherche d'un nouvel endroit pour habiter. Lorsqu'elle a visité son appartement au dernier étage de l'avenue de l'Exposition, ce fut un véritable coup de foudre. Depuis sa terrasse, elle peut contempler tout Bruxelles au travers d'un magnifique panorama. A côté de cela, les espaces de jeux, les nombreux espaces verts et le calme du quartier constituent des atouts qui ne lui feraient quitter Jette pour rien au monde. Peu après son installation à Jette, elle a donné naissance à son fils. Nota bene : dont le papa est un Brésilien

qu'elle a rencontré en Belgique et qui est originaire d'un quartier voisin de... Santiago de Bahia, sa ville natale.

Tout comme pour l'entièreté du secteur culturel, la crise du coronavirus a eu un grand impact sur les activités de Josie Venas et de sa compagnie. Elle rêve de pouvoir à nouveau retrouver le plaisir des représentations publiques durant l'été. En attendant, elle consacre toute son énergie à son travail, au sein du Centre de recherche sur le cancer.

Etant donné que Josie Venas se produisait sur scène tous les week-ends jusqu'il y a un an, la flamme brésilienne brûle toujours en elle. La Jettoise retournait en outre environ deux fois par an dans son pays natal, pour rendre visite à sa famille et pour... le carnaval.

Changer les mentalités

Le Brésil est l'un des plus grands pays d'Amérique du Sud et occupe près de la moitié du continent. Avec une surface de 8,5 millions de km², le pays est près de 300 (!) fois plus grand que la Belgique et quasiment aussi étendu que l'Europe toute entière. La taille du pays n'est cependant pas proportionnelle à la qualité de vie des Brésiliens. Ces dernières années et ces derniers mois, le pays fait souvent parler de lui négativement. Depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro, la violence a augmenté de façon exponentielle. Le rasage de la forêt amazonienne et les ravages provoqués par le coronavirus au sein de la population ne redorent par la réputation du pays, qui dispose pourtant d'un énorme potentiel. Josie Venas observe la situation de loin et elle a un avis bien tranché sur la question. Pour enrayer cette spirale négative, il faut changer les mentalités, aussi bien chez les politiciens (corrompus) qu'au sein de la population. Il faut investir dans les enfants, dans l'éducation et dans un système social pour permettre au pays de montrer enfin tout son magnifique potentiel.

En attendant, Josie Venas est particulièrement heureuse à Jette, dans son appartement à la vue imprenable. 'Je ne quitterais cet endroit que pour une villa 5 étoiles', conclut-elle en riant.

La collection du Musée d'Art Abstrait

Prosper De Troyer

La gloire du cardinal

1920, peinture à l'huile sur panneau, 88,5 x 71 cm



Prosper de Troyer fut fasciné par l'art dès son plus jeune âge. Ado, il suit des cours à l'école Sint-Lucas à Oostakker et travaille comme apprenti chez plusieurs artistes à Gand. Il suit ensuite des cours du soir à l'Académie des Beaux-Arts de Malines, où il fait la connaissance de Rik Wouters. Il s'installe à Malines et se consacre avec passion à la peinture. Influencé à ses débuts par le futurisme, le néo-impressionnisme, le fauvisme et le cubisme, il se tourne quelques années plus tard vers l'art abstrait pour revenir ensuite à nouveau à l'art figuratif et à l'expressionnisme. L'œuvre 'La gloire du cardinal', exposée au Musée d'Art Abstrait est issue de sa période abstraite. Un exemple qui illustre bien son art de représenter la réalité de manière géométrique. Avec une attention particulière pour la composition et la couleur, la peinture montre une représentation assez claire, laissant malgré tout un espace suffisant à l'imagination. L'œuvre ressemble à un vitrail paré d'une touche abstraite.

Durant sa carrière, Prosper De Troyer a exposé entre autres à Paris, Amsterdam, Berlin, Berne, ou Florence. Ses œuvres sont notamment visibles dans des musées à Anvers, Gand, Malines, Ostende, ... et donc aussi à Jette-Bruxelles.

Musée d'Art Abstrait & Musée René Magritte

Rue Essegheem, 137
Du mercredi au dimanche
inclus, de 10h à 18h
10 € (tarif standard)
8 € (-23, groupes)
5 € (Jettois)
02.428.26.26
www.magrittemuseum.be

Expo Photogr@firm

4 photographes exposent à FIRM Artlab

Du 14 au 30 avril, vous pourrez découvrir à FIRM Artlab l'exposition conjointe des photographes Sophie Lenoir, Andrea Messana, Arnaud Ghys et Nicolas Landemard. Chacun a son propre style et ses thèmes spécifiques. Une visite à ne pas rater.

Les activités culturelles sont actuellement en veille. Pas de concerts, pas de représentations théâtrales, ... Les musées sont encore malgré tout ouverts et plusieurs expos photos sont organisées, qui valent certainement le détour. C'est le cas de l'expo présentant les œuvres des quatre photographes Sophie Lenoir, Andrea Messana, Arnaud Ghys et Nicolas Landemard à FIRM Artlab. L'occasion idéale de découvrir également le charme industriel de ce nouvel espace culturel.

ARNAUD GHYS les cafés fermés

Arnaud Ghys n'est pas un inconnu à Jette. Ce photographe aime travailler autour de thèmes spécifiques tels que les musiciens de jazz, les visiteurs de la brasserie Le Central, 'Vus nus', ... Sa dernière série s'intitule 'Cafés latents' et elle dresse le portrait des établissements horeca qui ont été contraints de fermer leurs portes suite aux mesures de lutte contre le coronavirus. Les cafés vides, baignant pour la plupart dans la lumière du jour, reflètent l'atmosphère particulière dans laquelle notre société évolue depuis de nombreux mois. Celle d'un moment figé, de rues désertées, d'un monde abandonné.



www.arnaudghys.be

ANDREA MESSANA photographe freelance

Originaire de Florence, la photographe freelance Andrea Messana ne fait qu'un avec l'univers de l'opéra, de la danse, de la musique et du théâtre. Elle suit régulièrement des compagnies et groupes en Belgique, en France et en Italie. Pour cette exposition, Andrea Messana expose ses photos personnelles, sur des thèmes variés, de la nature à la jungle urbaine.



andreamessana.eu

NICOLAS LANDEMARD photographe de presse

Nicolas Landemard est né en France et a grandi en Afrique. Il se passionne très jeune pour la photographie et réalise ses premières photos avec le vieux Rolleiflex de son arrière-grand-père. Après ses études d'Histoire moderne et de Sciences politiques, il choisit de se consacrer entièrement à sa passion et devient photographe de presse. Son regard affuté livre à chaque fois des images uniques. Découvrez-les lors de l'expo.



Facebook : Nicolas Landemard Photography

SOPHIE LENOIR portraits de porte

La jeune photographe Sophie Lenoir est partie, durant le confinement, avec son vélo et son appareil photo, à la recherche des habitants de sa ville, Bruxelles. Elle a réalisé au total quelque 350 portraits de porte, a parcouru 400 km à vélo et visité 16 communes différentes. Ses portraits de porte sont accompagnés de petits textes, rédigés par les personnes photographiées. Ensemble, textes et photos constituent une série de témoignages positifs et pleins d'espoir au sujet de cette période bizarre.



lenoirphotography.be

• Expo Photogr@firm

Du 14 au 30 avril 2021

Mercredi (13h-17h),

jeudi et vendredi (17h-20h),

samedi et dimanche (11h-16h)

FIRM Artlab

Avenue Firmin Lecharlier, 143-147

Accès gratuit

AGENDA

CENTRE CULTUREL DE JETTE • PLOEF • LABOLOBO • LE RAYON VERT • ATELIER34ZÉRO

CENTRE CULTUREL DE JETTE

**Balades sonores contées
RÉCITS DE FEMMES
AVENTURIÈRES**

Apd 10 ans
Gratuit
Plus d'info :
0484.67.86.25
tpierno@ccjette.be

Artiste et auteure, Nerina Cocchi a sillonné pendant une année la commune de Jette en quête de femmes prêtes à partager des bouts de chemin de leur vie. Elle redonne à la parole de ces femmes aventurières une place dans l'espace public, grâce à deux parcours sonores conçus comme un véritable jeu de piste pour découvrir des fragments d'histoires librement inspirées du vécu de ces femmes jettoises. Chaque fragment de récit, conté par des comédiennes, se découvre au fil des deux parcours, grâce à des codes QR à scanner, glanés sur votre chemin. Vous n'avez pas smartphone ? Des lecteur MP3 sont disponibles à l'accueil de Centre Culturel de Jette. Vous pouvez également télécharger les cartes des promenades sur www.ccjette.be.

■ **CENTRE ARMILLAIRE**
BD DE SMET DE NAEYER, 145
FACEBOOK
@CENTRECULTURELDEJETTE
WWW.CCJETTE.BE

PLOEF !

Concert (livestream)

EMA
17/04 à 20h
Gratuit
Plus d'infos sur les paniers :
louisbea2002@yahoo.fr
0479.60.91.00

EMA signifie Ensemble de Musique Acoustique et regroupe 7 des musiciens les plus créatifs de la scène Belge. EMA c'est aussi votre ami(e) ou (AME à l'envers) d'un soir qui vous embrasse de ses longs bras chauds et sonores. Au programme, beaucoup de surprises, de la beauté, de la frayeur, de la nostalgie, mais aussi du groove et des harmonies complexes.

Goûtez aussi les paniers de légumes bio de la Ferme urbaine qui, via le GASAP (groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne), sont livrés chaque jeudi chez Ploef!

Et surtout, n'oubliez pas le newsclip mensuel de Ploef! sur www.ploef.eu !

■ **PLOEF!**
RUE BONAVENTURE, 100
PLOEFPLUS@GMAIL.COM
WWW.PLOEF.EU

LABOLOBO

Yoga
YOGA INTENSIF POUR ADULTES
25/04, 30/05, 20/06 de 10h à 13h
Prix : 35 €/séance
(25 € pour les inscrits à une autre activité Labolobo)

Atelier animé par Florian Parra, en présentiel. Les modalités pourront être adaptées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Outdoor
EXPLORER LA NATURE
8/05 et 12/06, de 9h30 à 13h
Prix : 20 €/jour
Sous la supervision de Kevin Deruyver (animateur outdoor expérimenté, Brussels Outdoor School), les enfants partent en forêt et explorent la nature au

rythme des saisons, sur le modèle scandinave d'école en forêt. Chacun peut travailler avec ses intérêts personnels et explorer par lui-même, dans un environnement sûr.

■ **LABOLOBO**
AVENUE F. LECHARLIER, 4
INFO@LABOLOBO.EU
02.270.34.11

LE RAYON VERT

Atelier
**ATELIER CRÉATIF
MODE ALTERNATIVE**
21/04 à 15h
Inscription obligatoire:
lerayonvert@skynet.be
0498.63.75.97

Le Rayon Vert et Les ateliers d'Oranne invitent les enfants de 7 à 12 ans à jouer les apprentis stylistes. Ils fabriqueront et customiseront eux-mêmes leur chapeau, un super accessoire pour se déguiser !

STAGES DE PÂQUES
5/04-9/04 & 12/04-16/04
9h-17h
(garderie de 8-9h et de 17-18h)
Inscriptions :
lerayonvert@skynet.be
0498.63.75.97

Stages de cuisine durable pour les enfants de 7 à 12 ans. Un apprentissage ludique avec sensibilisation à l'alimentation durable et l'occasion de confectonner chaque jour une entrée, un plat, un dessert et un goûter. Repas et boissons compris, apporter un tablier et deux tupperwares !

■ **LE RAYON VERT**
RUE G. VAN HUYNEGEM, 32
FACEBOOK
[@LERAYONVERT1090](https://www.facebook.com/lerayonvert1090)
LERAYONVERT@SKYNET.BE

ATELIER 34ZÉRO

Ateliers
ATELIERS ENFANT
Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires), 14h30-17h

L'artiste Charlotte Lavendier anime des ateliers d'initiation aux techniques artistiques pour les enfants, à l'Atelier 34zéro.

Expo 'Cut'
WOJTEK PUSTOLA
jusqu'au 16/06

La technique de sculpture de Wojtek Pustota est brutale - son unique et principal outil est une meuleuse d'angle - et génère davantage de déchets que le ciselage. Bien que le marbre soit généralement utilisé pour créer des formes fermées et compactes, Pustota conçoit des œuvres ouvertes et des formes verticales, à la limite de la désintégration, et pousse les propriétés morphologiques du matériau jusqu'à l'absurdité. Il transforme la roche solide en une forme délicate et fragile, proche du végétal.

■ **ATELIER 34ZERO MUZEUM**
DRÈVE DE RIVIEREN, 334
INFO@ATELIER34ZERO.BE
WWW.ATELIER340MUSEUM.BE